

« lors à être la devise, avec cette autre légende : *Sigillum secreti universitatis Lugdunensis.* » — Ménéstrier, 1669.

« Et parce qu'alors ils n'avoient point eu de scel commun, « ils y firent mettre un lion rampant, leur enseigne et devise « ancienne. » (De Rubys, p. 271.)

De même, 480 années après, se succédèrent tous les emblèmes possibles de la liberté ; dans le commencement, la fleur de lis française y subsiste encore, accolée au bonnet phrygien et aux faisceaux ; enfin, elle est supprimée, et Lyon s'étant insurgé, mais cette fois pour une liberté véritable, pour Dieu et le roi, est vaincu. Il ne lui reste, pour armoiries, que le décret du 12 octobre 1793, rendu par la Convention, qui dit : Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus.....

A quoi bon s'inquiéter d'armoiries, puisqu'il n'y a plus de ville de Lyon ?

Au reste, on les avait déjà martelées, brûlées partout où on avait pu les rencontrer, croyant que ces représentations de l'ancienneté et de l'alliance des familles étaient les symboles du despotisme.

Le 14 septembre 1793, parut le décret portant la suppression des armoiries placées sur les églises et monuments publics, à la diligence des officiers municipaux et aux frais des communes.

Déjà, le 9 septembre, on avait fait, le matin, au Champ-de-Mars, un autodafé des titres de noblesse et des portraits des échevins. C'était un bien triste spectacle, de voir les habitants de notre cité détruire eux-mêmes les plus belles marques des magistrats nommés par eux et anoblis par les rois de France, pour preuve de l'intérêt qu'ils portaient à Lyon.

Déjà, avec quelle ardeur la ville se souleva, le 29 mai, contre une municipalité et un gouvernement révolutionnaires